

Rapports de majorité et de minorité de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 28 juin 2022: «Pour des foires, des fêtes populaires et conviviales et des grands feux d'artifice comme au bon vieux temps».

5 décembre 2022

A. Rapport de majorité de M^{me} Fabienne Beaud.

Cette pétition a été envoyée à la commission des pétitions le 28 juin 2022. Elle a été traitée, sous la présidence de M. Rémy Burri, les 12 septembre et 21 novembre 2022. Les notes de séances ont été prises par M^{mes} Alicia Nguyen et Aurea De Toro, que la rapporteuse remercie pour la précision des notes et la qualité du travail.

Texte de la pétition

(Voir annexe.)

Séance du 12 septembre 2022

Audition de MM. Sormanni et Schauerjans ainsi que de M^{me} Wetzel

M. Sormanni explique son inquiétude face à l'ambiance générale de la Ville de Genève. Depuis le Covid, où des restrictions logiques avaient été mises en place, aucun évènement populaire n'a été organisé. Il ajoute que la Ville cherche à réduire l'activité des forains, en limitant à six semaines leur autorisation à occuper la plaine de Plainpalais. Il rappelle qu'ils y avaient accès douze semaines par année, jusqu'à cette année. Il trouve cela inacceptable. Il souligne que la foire est une activité populaire où beaucoup de gens sont heureux d'aller. Par cette pétition, il souhaite interpeler les autorités genevoises et voir ce qu'elles peuvent faire. Il rappelle que la fondation du tourisme n'organise aujourd'hui plus les feux d'artifice. Il indique que la Ville de Genève est normalement représentée au sein de la Fondation du tourisme, ainsi que l'Etat, les fondations et les hôteliers. Celle-ci est financée par la taxe du tourisme, ce qui lui permet des actions de promotion de la jeunesse touristique dans le monde. Il trouve cela dommage qu'aucun effort ne soit fait pour animer la ville. Il rappelle que la fondation qui sponsorisait les feux d'artifice souhaite continuer à le faire, mais que personne ne la sollicite. Il comprend que certains sont défavorables aux feux d'artifice à cause de leur impact environnemental. Il soulève cependant que d'autres animations sont possibles, notamment avec des drones.

M^{me} Wetzel informe que les forains sont toujours relégués au second rang lorsqu'il s'agit d'occuper la plaine de Plainpalais. La priorité est par exemple donnée au cirque Knie, alors que les forains viennent travailler sur cette place depuis plus de cent ans. Elle ajoute que cela fait deux ans qu'ils souhaitent connaître l'organisation prévue par la Ville de Genève concernant la diffusion des matchs de l'Euro de football sur la plaine de Plainpalais, sans succès. Ce faisant, ils ont appris que le responsable de ce projet avait obtenu un contrat avec la Ville d'une durée de cinq ans. Lorsqu'ils l'ont contacté, il s'est presque moqué d'eux et s'est demandé comment, en cent ans, ils n'avaient pas réussi à obtenir mieux qu'un contrat d'année en année. Elle souligne que M^{me} Barbey-Chappuis ne juge pas bon de les tenir informés des différentes dates qu'elle accorde à d'autres, même lorsque celles-ci empiètent sur les périodes où les forains occupent normalement la plaine. Elle souligne que les forains travaillent dans le respect, et ne créent pas d'esclandres. Elle souhaite donc que les autorités de la Ville agissent de même. Elle énonce par exemple la fois où ils n'ont pas pu s'installer sur la plaine à la date prévue, car on leur avait dit que les puciers étaient contre eux. Elle est alors allée voir M. Barazzone. De leur entretien est ressorti que, alors que le Domaine public lui avait annoncé que M. Barazzone ne souhaitait rien savoir des demandes des forains, il n'en était en fait pas au courant. Il a constaté qu'il n'y avait en réalité pas de problèmes entre les puciers et les forains, et a fait en sorte que chacun ait sa place l'après-midi même sur la plaine. Elle regrette qu'on essaie sans cesse de les monter les uns contre les autres.

M. Schauerjans informe qu'ils ont eu un rendez-vous avec M^{me} Barbey-Chappuis, qui a été très positif. Cependant, lorsqu'ils ont reçu le courrier retranscrivant leur échange, beaucoup d'éléments ont été omis. Il répète que leur temps sur la plaine de Plainpalais a été réduit de moitié, passant de douze semaines à six. Il explique qu'ils occupent normalement la place cinq semaines au mois de décembre, puis deux semaines au mois de mars ainsi que cinq autres en été. Il rappelle que les forains n'auront plus accès aux quais non plus. Il souligne que soixante familles vivent de ce métier à Genève. Ils ont beaucoup investi et ont fait en sorte que le métier évolue en fonction des nouvelles exigences, notamment environnementales. Ils n'utilisent par exemple plus que des LED, et ont fait en sorte que leurs manèges consomment beaucoup moins qu'avant. Malgré cela, on n'a de cesse de leur mettre des bâtons dans les roues. Il ajoute qu'ils tentent de faire le moins de nuisances possible: ils ferment de bonne heure et n'ouvrent pas tous les jours lorsque ce n'est pas une période de vacances. Ils tentent de trouver des solutions afin de déranger le moins possible les habitants. Il informe qu'ils avaient fait une première pétition, qui avait obtenu 1500 signatures en deux jours. Ils ont cependant décidé de se rallier au texte du Mouvement citoyens genevois.

Questions des commissaires

Un commissaire souhaite savoir quand ont eu lieu les derniers échanges avec M^{me} Barbey-Chappuis.

M. Schauerjans pense qu'ils ont eu lieu en novembre 2021, à la suite de la séance dont ils ont obtenu le courrier. Ensuite, ils lui ont adressé des lettres qui sont restées sans réponse.

Il demande s'il y a eu un accusé de réception

M. Schauerjans confirme, mais aucun rendez-vous n'a été obtenu.

Il demande s'il y aurait d'autres solutions, d'autres lieux potentiels où ils pourraient installer leurs manèges.

M. Schauerjans répond par la négative. Il prend pour exemple la plaine de Plainpalais, qui est invivable en été. Il explique que c'est pour cela qu'ils sont normalement sur les quais. Il indique faire partie de l'Union des forains depuis dix ans, et qu'il a le sentiment que les forains sont traités comme des pestiférés.

Il demande s'ils occupent tout le U lorsqu'ils sont sur les quais.

M. Schauerjans répond qu'ils ne sont plus que sur les extrémités, sur les pelouses, depuis 2015. Il explique que cela crée un problème de sécurité car elles sont arrosées tous les jours, ce qui rend le sol instable. Il ajoute que leurs installations abîment l'herbe, même s'ils se sont équipés de plateaux pour minimiser les dégâts. Ils ont demandé à être sur le quai marchand, où le sol est dur et où il y a de l'électricité. Ils ne sont pas obligés d'occuper tout le U. Il soulève que s'ils sont déplacés ailleurs, ils n'auront pas de clients. Il résume que leur demande est simplement de pouvoir travailler. Il précise qu'ils paient tous les frais nécessaires afin de pouvoir exercer leur métier.

Un commissaire demande leur part de chiffre d'affaires lié aux activités de la Ville, et la part liée à de potentielles autres activités. Il soulève avoir déjà vu des plaques bernoises parmi les véhicules des forains. Il demande s'ils les forains genevois vont eux aussi travailler dans d'autres cantons.

M^{me} Wetzl confirme que des forains d'autres cantons viennent travailler à Genève, ainsi que des étrangers.

M. Schauerjans indique qu'ils font une tournée, qui a surtout lieu dans le canton de Vaud. Ils sont sans cesse en recherche de travail, et font des demandes pour travailler ailleurs. Il souligne qu'ils sont quand même une majorité de forains genevois sur la Plaine et les quais.

Il demande à quel moment ils font la majorité de leur chiffre d'affaires.

M. Schauerjans répond que c'est en mars et en été, lorsqu'ils sont sur la plaine.

M^{me} Wetzel informe qu'ils participent souvent aux mêmes fêtes, et ce chaque année. Il n'y a cependant plus beaucoup d'événements organisés en ville de Genève. Quand elle était jeune, il y avait beaucoup plus d'animations, qui accueillaient aussi les forains. Ils n'avaient pas besoin de sortir de Genève pour trouver du travail.

M. Schauerjans complète qu'ils souhaitent travailler à Genève en été car rien n'est proposé ailleurs.

Ledit commissaire a compris qu'ils avaient d'abord fait une autre pétition. Il demande ce qui fait qu'ils se sont ralliés à celle du Mouvement citoyens genevois, qui n'a pour l'instant obtenu qu'environ 1100 signatures alors que la leur en cumulait 1500.

M^{me} Wetzel explique qu'ils font partie des sociétés foraines, qui sont au nombre de quatre en Suisse. C'est après diverses discussions qu'il a été décidé de faire une pétition.

M. Schauerjans relève que l'intitulé de la pétition du Mouvement citoyens genevois était plus clair. Les forains sont des gens de terrain, ils ne sont pas habitués aux procédures du milieu politique.

Il demande s'ils pourraient leur faire parvenir l'autre pétition.

M. Schauerjans indique que les lignes directrices sont les mêmes. Il la leur fera parvenir.

Une commissaire demande quel est l'espace dont ont besoin la plus petite et la plus grande des attractions.

M. Schauerjans répond que la plus petite est la machine de barbe à papa, et la plus grande est le grand huit qui mesure quarante mètres sur dix-huit.

Elle souhaite avoir quelques exemples des mesures écologiques qui ont été prises.

M. Schauerjans informe que les constructeurs sont tenus, dans leur pays, de respecter un certain nombre de normes. Les ampères consommés par les machines sont maintenant presque réduits de moitié. Il mentionne que son installation peut consommer jusqu'à 32 ampères, mais qu'il n'a dépensé en réalité que 245 kW en douze jours. Il y a vingt ans, il aurait facilement fallu le triple pour la même consommation.

Elle voit que la pétition est aussi axée sur les feux d'artifice. Elle souhaite savoir quelle est l'importance de ceux-ci dans leur demande.

M. Schauerjans explique que la pétition souligne que les feux d'artifice sont un évènement populaire nécessaire au tourisme.

M. Sormanni rappelle qu'il y a une demande populaire, et que des gens venaient du monde entier pour voir les feux. Ça fait marcher les hôtels et les restaurants. Une vraie sinistrose s'installe en ville de Genève. La population a aussi besoin de choses simples. Cela fait autant partie de la culture genevoise que des évènements plus élitistes. Il comprend que le Covid avait tout ralenti, mais la vie ne reprend pas. Il relève qu'il est possible d'allumer des feux d'artifice partout ailleurs. Ce n'est pas cela qui va impacter la transition écologique.

M^{me} Wetzel informe que les forains se sont toujours plaints que les feux étaient trop longs. Elle voyait que les spectateurs partaient au bout de vingt minutes, puis revenaient pour le final. Cependant, on ne les a jamais écoutés. Elle ajoute que les forains paient aussi la taxe du tourisme. Elle ne comprend dès lors pas pourquoi ils ne pourraient pas s'installer sur les quais.

Une commissaire demande quels étaient les arguments de M^{me} Barbey-Chapuis dans la lettre où elle les informait de la limitation de leurs activités à six semaines.

M. Schauerjans répond que le seul argument qu'elle leur a fourni est que la plaine de Plainpalais était très sollicitée. De son vécu, il mentionne pour exemple n'avoir jamais vu d'autres animations sur la plaine en hiver que les forains. Ces derniers ne dérangent personne pendant ces périodes. Il remarque aussi que la plaine n'est en ce moment inoccupée. Pour eux, ce n'est pas un argument valable.

Une commissaire demande s'il est possible que la population commence à être trop dérangée par les activités et le bruit qui va avec.

M. Schauerjans répond que ce n'est pas un argument qui a été évoqué.

M^{me} Wetzel indique avoir beaucoup d'amis habitant près de la Plaine. Ceux-ci disent qu'ils ne sont pas dérangés par les forains, étant déjà habitués au bruit des personnes faisant du bruit autour de la rue de l'Ecole-de-Médecine. Elle ajoute que cela fait partie du jeu de vivre en Ville.

Une commissaire remarque qu'il lui semble qu'on leur avait proposé il y a quelques années de s'installer plus loin sur les quais.

M. Schauerjans confirme que M. Mongon avait effectivement eu ce souhait.

Une commissaire remarque qu'il y a quelques années, on leur avait proposé de s'installer plus sur les quais. Est-ce trop loin pour eux d'être après les habitations?

M. Schauerjans confirme, et ajoute qu'ils devraient en plus s'installer sur des pelouses. Quand ils sont sur les quais, ce sont des frais et de l'investissement. Ils ont vu une nette différence de bénéfices lorsqu'ils étaient près du quai Wilson, sur les pelouses. L'affluence était moins forte que s'ils se trouvaient juste après les Bains des Pâquis.

Un commissaire rappelle qu'une initiative avait été acceptée par le peuple, et prévoyait que la Ville puisse autoriser des fêtes de Genève. Il demande si une personne s'est déjà proposée pour les organiser. Effectivement, si le règlement prévoit que la Ville peut autoriser les fêtes, elle ne peut pas les organiser.

M^{me} Wetzel répond que c'est ce qu'ils font actuellement.

Il demande s'ils mettent aussi des choses en place pour organiser les feux d'artifice.

M^{me} Wetzel répond négativement, et indique qu'ils n'organisent que la foire.

M. Sormanni mentionne que personne ne souhaite s'occuper de l'organisation des feux d'artifice. Genève Tourisme le faisait à l'époque, mais cette prérogative a été enlevée de ses statuts. Il est d'avis que la Ville pourrait les organiser.

Ledit commissaire rappelle qu'une décision politique est passée devant le peuple, la Ville ne peut donc plus s'en charger.

M. Sormanni rectifie que la décision politique était de diminuer la durée des fêtes. Il rappelle qu'il y avait avant les fêtes et les pré-fêtes. L'initiative voulait réduire les festivités à une semaine et un week-end. Le contre-projet a finalement donné l'autorisation pour une dizaine de jours. Cependant, cela ne résout pas la question de l'organisation.

M. Sormanni souhaite d'abord que la Ville cesse de mettre des bâtons dans les roues de tous ceux qui font et qui ont la volonté de continuer à faire, notamment en ne diminuant pas le taux d'activité des forains. Il pense que c'est la Ville qui devrait organiser les Fêtes de Genève. Il ajoute que beaucoup de sponsors sont prêts à aider à financer un tel projet. L'objectif de cette pétition est de faire avancer les choses et de trouver un organisateur, sachant que cela ne peut plus être Genève Tourisme.

M. Wetzel ne comprend pas que les Fêtes n'existent plus, alors que la Lake Parade est autorisée.

Un commissaire comprend qu'on leur a signifié formellement une limitation à six semaines par année, et ce pour une durée indéterminée.

M. Schauerjans confirme. Il ajoute aussi qu'ils n'auront plus accès aux quais, cela étant une volonté du Conseil administratif de rendre le bord du lac aux Genevois.

Une commissaire est embêtée face au texte de la pétition tel qu’écrit aujourd’hui. Les éléments techniques et logistiques expliqués pendant cette présentation sont très intéressants. Elle a de la peine à voir comment la pétition capture ce niveau technique ainsi que le savoir-faire des forains, et ne la trouve pas très constructive. Elle cite la pétition, qui dit que «ce n’est pas acceptable, raison pour laquelle les signataires de la présente pétition entendent clairement signifier leur opposition aux autorités cantonales et municipales». Elle remarque que ça ne serait pas ainsi qu’elle demanderait de l’aide, surtout à une instance officielle. Elle ajoute qu’il y a une sorte de mélange des genres, où divers sujets sont abordés. Elle peine à comprendre comment tous ces éléments servent leur cause. Elle souhaite savoir si le texte de la pétition rencontre réellement leurs demandes. Elle réitère le souhait d’avoir accès à leur première pétition.

M^{me} Wetzler soulève que le Covid a été très compliqué pour le mental de beaucoup. Pendant cette période, les acteurs du domaine de l’animation ont été très touchés. C’est pour cela qu’ils ont voulu aider ces différents acteurs avec cette pétition.

M. Sormanni remarque qu’il n’a pas la même lecture que la commissaire. Il lit les deux dernières invites de la pétition.

La commissaire souligne que sa lecture se limite à deux invites sur tout un texte, qui est pour le reste assez virulent.

M. Sormanni souligne qu’il faut lire les conclusions.

Le président demande combien de personnes vivent de cette activité.

M. Sormanni répond environ quatre-vingts familles. Il dit qu’il n’y a pas que des forains, mais aussi d’autres acteurs qui travaillent autour. Il pense qu’ils sont au moins cinq cents à vivre de la foire en hiver.

M. Sormanni informe qu’il leur transmettra la lettre de M^{me} Barbey-Chappuis ainsi que la première pétition.

Une commissaire propose l’audition de M^{me} Barbey-Chappuis.

L’audition de M^{me} Barbey-Chappuis est approuvée à l’unanimité.

Séance du 21 novembre 2022

Audition de M^{me} Marie Barbey-Chappuis, maire, accompagnée de M. Nicolas Kerguen, collaborateur personnel du département de la sécurité et des sports

M^{me} Barbey-Chappuis regrette le ton de cette pétition qui mélange certaines choses. Elle ne voit pas en quoi une voiture individuelle permettrait plus d’anima-

tions en Ville de Genève. Elle pense que c'est bien de s'attacher aussi à la forme. Sur le fond, le Conseil administratif n'est pas contre le collectif des forains. Elle l'a reçu deux fois afin de discuter. Elle les recevra encore une fois début décembre à sa demande. Pendant le Covid-19, la Ville a pris de nombreuses décisions en faveur des forains, notamment des exonérations et des rabais de taxes, et surtout en maintenant le fait qu'ils puissent exercer leur métier le plus longtemps possible alors que les restaurants étaient fermés. Ils ont soutenu le mieux possible les forains. Ils ont accordé une prolongation d'une semaine en été 2020. Ils ne sont pas anti-forains, mais au contraire, ils les ont beaucoup soutenus depuis le début de la crise. L'espace public n'est pas illimité. Ils ont beaucoup de sollicitations pour organiser plusieurs projets. Les champs de foire font partie de ces animations. Les champs de foire ont aussi des impacts négatifs en matière de nuisances sonores et d'emprise au sol. Dans le contexte de crise énergétique mais aussi en prenant en compte les aspects environnementaux, les champs de foire sont très énergivores. Les champs de foire de cinq semaines ont consommé 115 000 kWh en 2021. A titre de comparaison, les illuminations de Noël, c'est 6000 kWh, soit seize fois moins que le champ de foire et à Genève, on a trois champs de foire par année.

Le Conseil administratif a pris la décision que le champ de foire prenne place sur la plaine de Plainpalais et pas sur les quais, car sur les quais, ils doivent utiliser une génératrice pour déployer leurs activités. Ils ont fait une comparaison intercantonale ou entre villes pour savoir quelle est la durée d'exploitation des champs de foire en Suisse. A Genève, le domaine public est utilisé pendant trois mois par les forains, soit 90 jours, car il y a trois foires: printemps, été et hiver. Si on compare cela avec d'autres villes, la deuxième qui donne le plus de jours d'exploitation aux forains, c'est Lausanne avec 26 jours et 4 week-ends, Fribourg octroie 24 jours et 4 week-ends et Bâle 16 jours et 3 week-ends. Genève met son espace à la disposition des forains sur une durée bien plus longue qu'autre part en Suisse. Un autre point est l'accès à l'eau puisque sur les quais, aujourd'hui, on a des demandes du Conseil municipal qui émanent de la population d'aménager un accès à l'eau sur le quai Wilson. Une demande de zone de baignade rend les deux activités incompatibles, car on ne peut pas imaginer créer un accès à l'eau sur le quai Wilson et pendant la période où elle serait la plus appréciée, soit en été, elle ne serait pas utilisable parce que le quai serait occupé par des champs de foire.

Elle a toujours dit aux forains qu'il faudrait qu'ils aient une meilleure visibilité sur les dates de leur champ de foire (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui). Par exemple, leurs dates ont dû être décalées car au début, il y avait le projet d'une fan zone sur la plaine de Plainpalais. Ils ont pu leur redonner leurs dates étant donné que la fan zone a été annulée, mais ils avaient été décalés. Elle conçoit le sentiment qu'on leur donne ce qu'il reste. Dès lors que la Ville aménage une zone de baignade, l'activité des forains ne sera plus possible sur ce quai. On ne dit pas

de supprimer les forains, mais la pétition suppose qu'ils prennent place sur un endroit plus adéquat et aménagé pour eux, soit sur la plaine de Plainpalais. L'élément touristique est pris en compte dans la réflexion. Ils se sont demandé si le fait d'avoir les forains sur les quais, c'était attractif d'un point de vue touristique. Bien qu'ils aient eu cette réflexion, ils soutenaient le fait que les forains prennent place sur la plaine de Plainpalais. Sur le fait de dire que Genève soit une ville morte, elle pense que ce n'est pas lui rendre service. Si on a envie que les gens viennent à Genève, il faut montrer les atouts de Genève et leur donner des envies de faire des projets à Genève. Elle pense que c'est faux. Il faut voir les animations qui existent: en ce moment, il y a le marché de Noël. Pour le 31 décembre, il y aura des feux d'artifice. D'une manière générale, il y a la Fête de la musique, le Street Food Festival et une multitude d'activités. Ce ne sera jamais une animation de Berlin ou de Barcelone, mais elle croit que Genève n'est pas une ville morte. Ceux qui martèlent cette image portent préjudice à la Ville.

Questions des commissaires

Une commissaire relève qu'ils ont aussi parlé de l'investissement fait dans les machines des forains qui font qu'elles sont moins énergivores. Elle leur demande s'ils ont eu vent de cela.

M^{me} Barbey-Chappuis répond par la négative.

M^{me} Barbey-Chappuis indique que lors de la fête foraine, ils paient leurs factures d'électricité. C'est à eux d'être attentifs à leur consommation. Le Conseil administratif ne leur impose pas de contraintes.

La commissaire comprend qu'il n'y a pas de contraintes pour des changements d'équipements.

M. Kerguen indique que la Ville met à disposition son espace public pour que les champs de foire puissent avoir lieu. Ensuite, pour chaque champ de foire, il y a une autorisation qui est délivrée après avoir obtenu l'aval des services compétents. Au niveau du Canton, il doit aussi avoir son avis à donner sur la sécurité. La Ville de Genève est compétente sur l'empiètement.

Une commissaire a trois questions. A la suite de l'intervention de M. Sormani, elle a relevé qu'il parlait de spectacles de drones faute de feux d'artifice. Il a parlé de sponsors prêts à financer les Fêtes de Genève à nouveau. Elle voulait savoir s'il y avait effectivement des sponsors. Enfin, elle se demande pourquoi Genève Tourisme ne peut plus organiser les Fêtes.

M^{me} Barbey-Chappuis commence par répondre à la dernière question. Genève Tourisme a rencontré des difficultés financières très importantes puisqu'ils vivent de la taxe sur le tourisme. Avec le Covid-19, leurs moyens ont drastiquement

baissé. Sur la question des drones, ce sont des réflexions qu'ils ont avec le Canton. C'est intéressant. A la fête du 1^{er} Août à Bienne, il y a eu un spectacle de drones qui a bien marché. Ce sont des projets qui pourraient tout à fait voir le jour à brève échéance. Il faut savoir néanmoins que les coûts sont conséquents. La Ville de Genève est impliquée dans ces réflexions avec le Canton notamment pour ce qui est des sponsors privés. Au département, ils vont chercher des sponsors pour différents projets. Ils ont un fonds alimenté par des partenaires privés. Elle serait prête à le faire pour d'autres projets.

Un commissaire aimerait savoir pourquoi ils continuent à sortir les chiffres de consommation d'électricité de 2021 alors qu'ils ont reçu l'information que les forains, à grands frais, avaient affirmé avoir réduit leur consommation par deux.

M^{me} Barbey-Chappuis répond que pour l'instant, elle a ces chiffres. On verra les factures 2022. Elle n'est pas sûre que la facture sera diminuée par deux. Même si c'est divisé par deux, on aura plus de dépenses d'énergie que pour les illuminations de Noël.

Il dit que certains cantons catholiques n'ont pas de manèges, mais ils ont un carnaval.

M^{me} Barbey-Chappuis affirme que ce n'est pas la même chose. Encore une fois, il faut regarder ce qu'il y a comme animations en ce moment. On a un marché de Noël que beaucoup de villes commencent à nous envier. Il jouit d'une réputation dépassant le territoire genevois. Le 31 décembre, il y aura des têtes d'affiche que peu de villes auront. Il y a le Geneva Lux. En termes d'animations, elle ne dit pas que Genève fait mieux que les autres, mais de là à dire qu'il ne se passe rien, elle pense qu'il y a de la marge.

Un commissaire reprend en disant qu'il y a 90 jours de consommation de courant et que la permanence des forains a été réduite de 12 à 6 semaines.

M^{me} Barbey-Chappuis répond que l'espace public n'est pas extensible à souhait. Il faut parler de la durée d'exploitation. La Ville de Genève a tablé sur 6-7 semaines. Même si on réduit, on aura quand même la durée d'exploitation la plus importante par rapport aux autres villes.

Il demande si les forains pourraient rester sur le quai Wilson jusqu'à ce que l'accès à l'eau soit finalisé.

M^{me} Barbey-Chappuis rappelle que l'objectif était que ces travaux d'accès à l'eau soient faits pour le printemps prochain. Les travaux sont menés par l'AGCM. Elle ne sait pas si le calendrier sera tenu. L'été passé, quand ils ont rencontré les forains, l'idée était que cette zone soit accessible à la population en 2023 pour leur dire de se préparer et de se déplacer à Plainpalais pour l'été prochain.

Un commissaire demande, dans le cas où les travaux de la plage devraient être retardés, si les forains pourraient disposer de l'espace.

M^{me} Barbey-Chappuis répond que cela peut se discuter. Il faut voir. Le jour où l'accès à l'eau sera mis en place, cela ne sera clairement plus compatible. Ils ne sont pas là pour ennuyer les forains. Ils sont là pour que les activités des uns et des autres prennent place aux endroits les plus adéquats.

Un commissaire reprend la discussion sur la réduction de 12 à 6 semaines et se demande si ce n'est pas une réduction abrupte. Un changement abrupt ne mériterait pas des dispositions transitoires?

M^{me} Barbey-Chappuis répond que ce n'est pas abrupt, car cela fait depuis janvier 2022 qu'ils ont dit aux forains qu'il y aurait des changements en 2023, donc l'année de transition est déjà là. C'est aussi à eux d'aller démarcher d'autres villes pour voir si elles auraient un intérêt pour leurs activités. Il n'y a pas que Genève. Ils ont eu un an pour prendre contact avec d'autres villes. Ce n'est pas abrupt. On parle de cela pour l'été prochain. Concernant la plaine de Plainpalais, il y a énormément de demandes. Ils feront le possible pour accueillir les forains du mieux qu'ils peuvent. Elle ne veut pas promettre douze semaines s'ils ne peuvent pas s'y tenir. Le chiffre de 6-7 semaines paraissait adéquat. S'ils ne veulent pas venir en été sur la plaine, on leur proposerait l'automne, notamment pendant les vacances scolaires. Elle dirait qu'ils ne les ont pas mis devant le fait accompli. Ils les ont prévenus un an et demi avant concernant l'accès à l'eau sur le quai Wilson et que sur la plaine de Plainpalais, on ne pourrait pas leur donner autant de semaines.

M^{me} Barbey-Chappuis dit qu'effectivement, elle leur a dit qu'ils pourraient avoir les vacances d'automne pour autant que la plaine de Plainpalais soit disponible.

M. Kerguen ajoute qu'il y a un dialogue avec les forains. Ils ont eu la possibilité de se prononcer sur la période qu'ils souhaitent.

M^{me} Barbey-Chappuis indique que le discours qui dit que cela a toujours été comme cela, ce n'est pas un argument pour elle. Les envies et les besoins de la population évoluent. Elle dit qu'elle veut des accès à l'eau. Cela va être de plus en plus le cas avec des périodes de canicule, donc les quais doivent être dévolus aux accès à l'eau. Il faut que les forains comprennent cela.

Le président demande en quoi il y a une incompatibilité entre l'accès à l'eau et l'utilisation du quai Wilson. On ne parle que du quai Wilson mais la requête des forains est sur les quais en général. Il n'a pas entendu qu'il y ait un besoin de faire un accès à l'eau sur le quai du Mont-Blanc par exemple.

M^{me} Barbey-Chappuis avance qu’il y aura un aménagement avec un espace de restauration/buvette et ce n’est pas seulement un aménagement avec une échelle pour aller dans l’eau. Au niveau du Service de l’espace public, ils vont lancer un appel à projets pour octroyer l’espace public à une buvette. Cela prendra de la place sur le quai qui est étroit. Sur la partie bétonnée du quai du Mont-Blanc, les forains disent que c’est trop petit. Il faudrait les quais de la rive gauche aussi et sur ces derniers, il y a d’autres projets. Les cabanes de pêcheurs ont été déplacées, les bateaux aussi. Il y a un potentiel important pour faire des bains publics comme à Cognoy où ils ont fait le rond en bois. On ne peut pas imaginer pendant juillet qu’on doive tout enlever pour que les forains mettent leurs activités alors que la plaine de Plainpalais est adaptée pour cela. Ils font la foire en hiver et à Pâques sur la plaine et cela ne leur pose pas de problème. Elle conçoit que pendant l’été, ce ne sera pas l’idéal sur la plaine. Il faut qu’ils fassent part du moment qu’ils souhaiteraient.

Le président invoque qu’il y a aussi une question de dimensionnement. Il y a des années où il y avait une quarantaine de métiers. Entre 0 et 40 métiers, il y a une marge de manœuvre.

M^{me} Barbey-Chappuis indique que les forains veulent exploiter comme ils le font aujourd’hui.

Le président demande combien de corps de métiers il y a.

M^{me} Barbey-Chappuis répond qu’il y en a une vingtaine bien qu’elle n’ait pas exactement les chiffres en tête. Les forains veulent le statut quo sur les quais. Ce n’est pas possible de les basculer sur la rive gauche. Sur la rive gauche, il y a la Canopée qui fonctionne bien. Il y a le projet de développer un accès à la baignade. Ensuite on a la plage. On ne va pas mettre des forains à cet endroit.

M. Kerguen complète les propos de M^{me} Barbey-Chappuis concernant la compatibilité. En plus de la buvette sur place, il y aura des cabines permettant de se changer. En outre, le champ de foire endommage les pelouses et à chaque fois, il faut les remettre en état.

M^{me} Barbey-Chappuis ajoute qu’il y a des bancs très appréciés le long du quai qu’il faut enlever lorsque les forains prennent place. C’est une zone peu adaptée à l’activité foraine.

Un commissaire s’est prononcé à deux reprises concernant le fait d’avoir des quais sans voitures pendant l’été, notamment en ce qui concerne le quai Gustave-Ador et le Canton n’était pas favorable à cela. Il se demande si la création d’un nouvel espace sans voitures pourrait être une solution pour les forains.

M^{me} Barbey-Chappuis indique que la fête foraine en été prend place pendant trois semaines. Le quai Gustave-Ador est considéré comme un axe de réseau

structurant, donc on ne pourrait pas le fermer trois semaines. Aujourd'hui, ce n'est pas envisageable. Si dans vingt ans, les quais deviennent piétons, il y aura de la place pour accueillir les forains et l'accès à une zone de baignade.

M. Kerguen rappelle que la plaine de Plainpalais est équipée pour cela. Les routes ne sont pas équipées et les activités des forains devraient se faire par des génératrices si cela prenait place sur les quais.

Un commissaire insiste sur le fait qu'il y a un nouveau groupe «Projet Genève» qui parle d'une nouvelle formule des Fêtes de Genève. Il leur demande s'ils connaissent ce groupe et s'ils ont été approchés par ce dernier.

M^{me} Barbey-Chappuis a connaissance de ce groupe. Les Fêtes de Genève n'étaient pas organisées par la Ville de Genève. La Ville mettait juste à disposition son espace public. Elle n'a pas eu de contact avec ce groupe. Elle ajoute qu'elle pense que ce n'est pas en critiquant Genève qu'on fait avancer Genève.

Le président reparle de Genève Tourisme. Il y a une place pour un représentant de la Ville de Genève qui était vacante.

M^{me} Barbey-Chappuis dit qu'ils ont nommé leur représentant en la personne de Georges Bory, car ils ne voulaient pas que ce soit un employé de la Ville de Genève pour éviter des conflits de loyauté. C'est pour cela qu'ils souhaitaient quelqu'un provenant de l'extérieur.

Un commissaire parle de l'utilisation des génératrices et remarque que c'est un moindre mal par rapport à l'énergie produite par du charbon.

Une commissaire comprend que ce n'est plus M. Rocha Da Silva le représentant de la Ville.

M^{me} Barbey-Chappuis répond que le délégué à l'économie est M. Rocha Da Silva, mais le représentant de l'économie auprès de Genève Tourisme n'est pas le délégué à l'économie de la Ville de Genève. C'est quelqu'un de l'extérieur, en la personne de M. Georges Bory.

Discussion, suite des travaux et vote éventuel

Une commissaire n'est pas convaincue de ce qu'elle avance, mais elle se demande si ce serait une bonne idée d'auditionner l'association des hôteliers.

Un commissaire indique que, de mémoire, ils avaient demandé aux pétitionnaires de leur envoyer la pétition qu'ils avaient lancée. Il demande si les membres de la commission ont eu connaissance de cette pétition.

Une commissaire pense qu'on peut aller de l'avant dans cette pétition sans auditionner quelqu'un d'autre.

Un commissaire avance que cette pétition a été envoyée au Grand Conseil.

Un commissaire dit qu'il n'y a que des informations informelles selon lesquelles les hôteliers ne sont pas unanimement contre. Il pense que ce serait un avis important.

Le président soulève que par rapport à l'audition des hôteliers, il ne sait pas s'il y aura une réponse représentative. Certains vont dire: «Pourvu que cela soit terminé.» Les mêmes pourront dire que les clients profitent de cela. Il peut y avoir des réponses contradictoires. Il pense que cela n'éclairera pas les travaux.

L'audition du président de l'association des hôteliers est refusée à la majorité des commissaires présents.

Prise de position pour les Verts. Il y a quelques siècles de cela, les bourgeois et les personnes qui gravitaient autour de la cour organisaient le lancer du renard. Ils lâchaient des bêtes et les lançaient très haut. Si à ce moment-là, on leur avait dit que ce n'était pas sympa pour les bêtes, beaucoup de gens auraient perdu leur job. Tout changement fait qu'il y a des professions qui disparaissent. Dire qu'il faut absolument des feux d'artifice, alors que cela dérange la faune, etc., ce n'est pas un argument valable. Ce qui lui fait de la peine, c'est que ce sont des forains qui sont à Versoix, qui font vivre pas mal de membres de leur famille avec cette activité. Un forain n'est par définition pas statique. Quand la magistrate dit qu'ils doivent aller voir dans d'autres villes, elle pense qu'elle a raison. Elle ne pense pas qu'il faille donner suite à la pétition.

Le Parti socialiste partage certaines choses dites par les Verts. Ils sont ravis de voir que M^{me} Barbey-Chappuis est ouverte à la discussion en termes de planification. En revanche, ils rencontrent des difficultés sur la méthode: on reprend une pétition qu'ils n'ont pas reçue. Le ton de la pétition est inacceptable. Même si la forme était bonne, on mélange des choses qui n'ont rien à voir avec des forains. Ils n'ont pas vu la pétition originale. En ce qui concerne la rade, il verrait d'un mauvais œil de les laisser s'installer et après de leur dire qu'ils ne pourront plus le faire. Il faudrait proposer une autre solution: la plaine de Plainpalais est bien pour eux. On peut parler de planification. Il invite tout le monde à classer cette pétition.

Le Centre suit le Parti socialiste pour classer la pétition. C'est fâcheux pour les forains que la pétition ait été envoyée sur un ton désagréable. La rade doit rester un endroit agréable. Les projets développés satisfont correctement la population. Il faut évoluer un petit peu. La foire durait trois jours quand ils étaient enfants. Il demande le classement de la pétition.

Entre une plage publique et une activité foraine fort coûteuse, tout le groupe Ensemble à gauche sera d'accord avec elle pour classer la pétition. Sur la forme, elle a aussi été choquée notamment sur le fait qu'ils disent que Genève est une ville morte.

Pour le Mouvement citoyens genevois, les forains font partie de ces fêtes. La loi sur Genève Tourisme a été changée et donc il n'a plus organisé les Fêtes de Genève. Il pense qu'il faut appuyer le fait qu'on passe de douze à six semaines abruptement. On voit qu'il y a des solutions qui peuvent être envisagées. Les limitations ne sont pas une invention. Le gros avantage pour les forains, c'est qu'il y a une heure de fermeture et donc il y a moins de nuisances sonores que lorsqu'ils ne sont pas sur la plaine. Il pense que cela vaudrait la peine, notamment par rapport aux forains, de renvoyer la pétition au Conseil administratif pour trouver une meilleure solution avec des dispositions transitoires. La décision d'avoir un accès à l'eau va primer. On pourrait renvoyer au Conseil administratif pour soutenir les forains, pour avoir moins de rigidité.

Pour le Parti libéral-radical, il y a deux ou trois choses à redire sur la forme. Comme cela a été dit par le Mouvement citoyens genevois de passer de tout à rien, on balaie d'un revers de la main ces 50 familles genevoises. La magistrate a dit qu'elle était prête à entrer en matière timidement. On doit prendre cela en considération. Sur le fond, les demandes sont partagées par une bonne partie de la population. En été, il y a la Canopée, c'est sympa, mais on pourrait faire mieux car il y a suffisamment d'espace.

L'Union démocratique du centre dit qu'il faut faire abstraction de la forme. Dans le contenu, il y a des arguments convaincants. Il faut s'adapter, mais s'adapter à quelque chose qui est en place, c'est provoquer le changement. Visiblement, on les a poussés à déployer cette activité importante. Il y a aussi les investissements qui sont importants qui doivent s'amortir sur plusieurs années. Ce n'est pas en annonçant une année en avance que les frais seront amortis. L'Union démocratique du centre souhaite renvoyer cette pétition au Conseil administratif.

Le renvoi de la pétition P-472 au Conseil administratif est refusé par 10 non (1 EàG, 4 S, 3 Ve, 2 LC) contre 5 oui (3 PLR, 1 MCG, 1 UDC).

M. Steiner annonce un rapport de minorité pour le Mouvement citoyens genevois.

Annexe: pétition P-472

P-472



Mouvement Citoyens Genevois

Fondé le 6 juin 2005

Madame la Présidente du Conseil Municipal
Ville de Genève
Uzma KHAMIS VANNINI
Rue de la Coulouvrenière 44
1204 Genève

Genève, le 27 juin 2022

Concerne : Dépôt d'une pétition

Madame la Présidente, *CHÈRE UZMA*,

Vous trouverez 1119 signatures de la pétition << Pour des foires, Des fêtes populaires et conviviales et des grands feux d'artifice comme au bon vieux temps >>, que nous déposons ce jour au Conseil Municipal de la Ville de Genève.

Un double de la pétition sera envoyé au Grand Conseil.

Par ailleurs, nous vous informons que des centaines de signatures ont été également récoltées de manière électronique.

Le premier signataire est Daniel SORMANNI.

En nous tenant à votre disposition, nous vous prions, Madame la Présidente, de recevoir nos salutations les meilleures.

F. Baertschi
François Baertschi
Président du MCG



Pétition adressée au Grand Conseil de la République et canton de Genève,
ainsi qu'au Conseil municipal de la Ville de Genève

**« Pour des foires, des fêtes populaires et conviviales et des grands feux
d'artifice comme au bon vieux temps »**

Notre société est à l'heure actuelle en voie d'aseptisation et la bien-pensance moralisatrice tente de restreindre notre existence à un cadre de vie très strict, allant jusqu'à balayer d'un revers de main nos traditions séculaires au nom d'un nouvel ordre idéologique incontestable. Cela n'est pas acceptable, raison pour laquelle les signataires de la présente pétition entendent clairement signifier leur opposition aux autorités cantonales et municipales.

En effet, depuis près d'un siècle, les familles de forains romands contribuent chaque année à animer Genève avec leurs attractions éphémères disséminées sur le pourtour de la Rade et sur la plaine de Plainpalais, pour le plus grand bonheur de nombreux genevois. Alors que cette situation donnait satisfaction jusqu'ici, voilà que subitement l'existence même des forains est remise en cause, tout comme leur droit d'exercer librement leur métier.

Cette dynamique moribonde s'inscrit dans une démarche plus large appelée de leur veulx par une poignée de caciques aigris, déterminés à instaurer progressivement une morosité ambiante dans la société, avec l'interdiction des foires, des fêtes, de l'ambiance tard le soir avec la fermeture anticipée des terrasses, de la voiture individuelle, bref de nos libertés. Même les feux d'artifice grandioses qui réunissaient toute la population et qui attiraient à Genève jusqu'à un million de spectateurs en provenance du monde entier, avec en plus des retombées économiques bénéfiques au canton, sont désormais prohibés.

« Il est interdit d'interdire » déclarait jadis un humoriste, locution dont la portée apparaît aujourd'hui pétrie de sens au vu du basculement vers un modèle sociétal rigoriste auquel nous n'aspérons pas.

En conséquence, nous demandons :

- de la tolérance et du respect envers nos traditions et l'activité séculaire des organisateurs romands de fêtes foraines, en leur permettant d'exercer leur métier sans nouvelles restrictions,
- le maintien des champs de foire et des grands feux d'artifice, tels que nous les avons toujours connus,
- le bannissement de la sinistrose institutionnelle du canton et de la Ville

24 janvier 2023

B. Rapport de minorité de M. Christian Steiner.

Cette pétition du Mouvement citoyens genevois demande à ce que de grandes fêtes populaires et conviviales, avec de grands feux d'artifice, comme c'était le cas avant la pandémie de Covid-19, soient à nouveau organisées.

L'offre culturelle actuelle en Ville de Genève n'est absolument pas remise en cause mais doit être complétée par ces grandes fêtes. Cette pétition est adressée au Conseil municipal dans ce but, en l'absence actuelle d'organisateur depuis la fin du mandat de Genève Tourisme et également car une telle manifestation de grande ampleur se déroulera sur le domaine public de la Ville de Genève et sollicitera ses services.

L'activité des forains est directement influencée par l'organisation de grandes fêtes populaires, dont ils sont une partie prenante importante. Ceux-ci ont renoncé à présenter leur pétition contre la réduction de leur activité en Ville de Genève de douze à six semaines par année, décidée par le Conseil administratif, et se sont joints à la pétition du Mouvement citoyens genevois.

Concernant l'activité des forains sur le territoire municipal, il y a lieu de rectifier certaines informations reçues durant le traitement de cette pétition: la consommation électrique très élevée facturée en 2019 a été largement diminuée, divisée par deux selon les forains, grâce à des investissements importants, jusqu'à plus de 100 000 francs par métier.

L'accès à l'eau prévu pour la population au quai Wilson n'exclut pas d'emblée toute activité foraine, même réduite, à cet endroit.

Il n'y a pas de motifs formels pour interdire une activité foraine sur le quai du Mont-Blanc.

L'accès à l'eau de la population sur le quai Gustave-Ador, à la hauteur du Jet d'eau, n'est prévu que dans plusieurs années, à l'emplacement actuel du port de plaisance, sur la jetée du Jet d'eau, une fois que ce port de plaisance sera déplacé. Un tel aménagement n'empêchera pas l'installation des forains sur le quai Gustave-Ador.

Les investissements importants faits par les forains quand ils renouvellent leurs métiers, de l'ordre d'un demi-million de francs pour un grand manège, sont financés par un leasing et s'amortissent sur plusieurs années. Le délai donné par le Conseil administratif, d'environ dix-huit mois (début 2022 pour l'été 2023), pour une réduction de moitié de l'activité annuelle est largement insuffisant et mérite pour le moins des dispositions transitoires.

De déclarer que les forains n'ont qu'à trouver du travail ailleurs qu'en Ville de Genève pour compenser cette baisse d'activité de six semaines par un relèvement de la fantaisie et surtout du manque de respect. En effet, chaque région de Suisse fait appel prioritairement aux forains locaux. Pour travailler dans une autre région, il faut disposer d'un métier particulier, absent chez les forains de la région en question.

On ne peut que constater qu'il n'y a pas de motifs sérieux de mettre fin à l'activité des forains sur le pourtour de la rade.

De plus cette réduction d'activité et son exclusion du périmètre de la rade entraîneraient un manque à gagner d'environ 100 000 francs pour la Ville de Genève.

Enfin, il faut rappeler que l'initiative municipale IN-5, qui prévoyait de limiter la durée des Fêtes de Genève à sept jours et de cantonner les forains à la plaine de Plainpalais, a été refusée par la population le 4 mars 2018.

A cette même date le contre-projet, prévoyant des fêtes qui peuvent durer onze jours sur deux week-ends, doivent être conviviales et s'adresser tant aux habitants-e-s de Genève et sa région qu'aux touristes, a été accepté. Ce contre-projet ne comporte aucune limitation de secteur d'activité pour les forains et prévoit un grand feu d'artifice.

Pour respecter la volonté démocratique exprimée le 4 mars 2018 et celle des 1119 signataires de cette pétition, nous demandons le renvoi de la pétition P-472 au Conseil administratif.